



## LA CONDUITE PREVENTIVE POUR CONDUCTEUR DE BUS



## PRESENTATION

<b>Public</b>	: Collaborateurs d'entreprise
<b>Pré requis</b>	: Permis D
<b>Niveau</b>	: Débutants à confirmés
<b>Moyens</b>	: Véhicules des participants (uniquement si véhicules d'entreprise) Circuit automobile dédié à la sécurité routière Piste basse adhérence reproduisant les conditions de route sur neige tassée Simulateur de conduite
<b>Méthode</b>	: Apports didactiques et méthode interactive mise en pratique individuelle sur circuit
<b>Durée</b>	: 7 heures dont 4h30 de pratique sur circuit (vêtements chauds à prévoir en hiver)

## LE PROGRAMME

- ▶ Accueil des participants – café de bienvenue
- ▶ Présentation des formateurs, des stagiaires
- ▶ Présentation du programme de la journée

Les cours sont résolument centrés sur le stagiaire en mettant à sa disposition les moyens d'atteindre rapidement et efficacement le but fixé et en le faisant participer activement à son apprentissage. L'essentiel de la formation est axée sur la pratique au volant du véhicule.

### Objectif principal

Faire prendre conscience aux stagiaires des dangers de la route, en particulier lors de conditions météorologiques défavorables, et leur faire adopter un comportement sécuritaire au volant.

### Objectifs pédagogiques

- ▶ Appréhender le risque routier dans son aspect global et multifactoriel
- ▶ Adapter sa conduite à l'environnement et aux conditions de route
- ▶ Tirer le meilleur parti de son véhicule et des aides à la conduite en termes de sécurité routière
- ▶ Assurer la sécurité des personnes transportées.

## MODULE THEORIQUE

durée : 1h30

Méthode participative, échange avec le formateur.

Démonstrations et exercices sur simulateur de conduite.

- ▶ Evolution de l'accidentalité en France. Etude des causes d'accident et des facteurs de risque
- ▶ Rappel des risques spécifiques liés à la conduite des autobus et des autocars (gabarit, masse, comportement des passagers...)
- ▶ Présentation des principales aides à la conduite, en particulier l'ABS
- ▶ Les distances d'arrêt d'un véhicule : explication sur les deux phases successives : distance de réaction, distance de freinage
- ▶ Les distances de sécurité, la règle des deux secondes

## MODULES PRATIQUES

durée : 5h

### Module 1 : La position de conduite

Installation au poste de conduite, réglage des rétroviseurs, les contrôles avant départ.

### Module 2 : Les distances d'arrêt

Essais comparatifs de freinage sur circuit à 50,60 et 80 km /h.

Etude des distances d'arrêt aux différentes vitesses. Comparaison VL et bus.

Comparaison avec les distances sur sol glissant.

Ces démonstrations sont effectuées par un formateur.

### Module 3 : Les distances de sécurité

En situation, les stagiaires découvrent l'importance primordiale du respect des distances de sécurité entre véhicules.

Mise en application sur circuit de la règle des deux secondes.

### Module 4 : Manœuvres et gabarit

S'arrêter et repartir en sécurité d'un arrêt de bus reproduisant une circulation sur voies étroites.

Parcours d'évitement d'obstacles en marche avant, avec arrêt de précision et manœuvres de dégagement en marche arrière.

## MODULES PRATIQUES

durée : 5h

### **Module 5 : L'importance et l'efficacité de la ceinture de sécurité**

Ce module inclus si les conditions le permettent la simulation d'un tonneau à bord d'un simulateur.

### **Module 6 : Les dangers de l'alcool au volant**

Equipés de lunettes simulant une forte alcoolémie, les stagiaires effectuent un slalom à pied permettant de montrer l'ensemble des pertes de repères et la modification de l'appréciation des distances provoquée par la consommation d'alcool.

### **Module 7 : Exercices sur piste basse adhérence**

Freinage d'urgence en ligne droite puis avec évitement d'obstacle.

Perte d'adhérence du train avant en virage.

Perte d'adhérence de l'essieu arrière.

## BILAN

durée : 0h30

### **Clôture de la journée de formation**

Tour de table et commentaires des stagiaires sur leurs acquis

Retour sur les points essentiels de la journée

Remise de la fiche d'évaluation de stage et du « Passeport Prévention »